



Emploi sur ma fiche de paie

Par **pompom55**, le **04/03/2016 à 16:44**

bj, je travaille depuis 26 ans comme aide soignante dans une collectivité, je ne suis pas diplômée et pas titulaire et sur ma fiche de paie il est indiqué Agent Sociale au meme titre que mes collègues qui eux sont diplômées et titulaires, je suis en CDI, tout cela est il normale.....merci, cordialement.

Par **alterego**, le **04/03/2016 à 17:06**

Bonjour,rnrnUn agent social est un acteur qui intervient dans un champ social, ce que vos collègues et vous êtes. rnQue voulez-vous, certains employeurs ont eux aussi un vocabulaire très limité. rnrnCordialement

Par **pompom55**, le **04/03/2016 à 17:09**

il y a bien une difference entre agent social et aide soignante??????

Par **alterego**, le **04/03/2016 à 17:18**

Oui, il y a une différence.rnC'est un peu comme un panier dans lequel sont mélangés linge propre et linge sale. C'est toujours du linge. Pardonnez la comparaison.rnrnJe pense que les bulletins de salaires est mentionné un coefficient qui correspond à la fonction de l'un et de

l'autre.

Par **pompom55**, le **04/03/2016 à 17:31**

et en ce qui concerne ma titularisation eventuelle!!!!

Par **morobar**, le **05/03/2016 à 07:39**

Bonjour,
Cette question a fait l'objet de réponses.
Inutile de la poser plusieurs fois (au moins 3) sauf à vouloir fatiguer ceux qui prennent la peine de vous répondre.